



HAL
open science

Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2016, Rectorat de Nantes. hceres-02037926

HAL Id: hceres-02037926

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037926v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Arts plastiques

- Facultés libres de l'Ouest - UCO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Facultés libres de l'Ouest - UCO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Arts plastiques* propose « une formation équilibrée entre pratique plastique et approche théorique » accompagnée de l'acquisition de compétences transversales et pluridisciplinaires.

Les objectifs visent :

- La construction d'une culture générale vaste dans le domaine des sciences humaines et de la production artistique.
- L'acquisition de compétences techniques dans différents domaines de la création plastique.
- Le développement de compétences transversales visant à faciliter la professionnalisation.

La formation permet de poursuivre des études spécialisées tournées vers l'exercice des métiers tels que ceux de la création et de la communication (graphisme et illustration, édition, photographie, vidéo, infographie, édition, conception de sites web, scénographie de l'exposition et du spectacle, assistantat d'artiste, etc.), métiers de l'enseignement primaire et secondaires, métiers du journalisme et de la critique d'art, métiers de la culture (médiation, patrimoine, spectacle vivant, métiers du cinéma et du théâtre).

Inscrite dans le domaine de la culture et des langues de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), sous jury rectoral, la formation existe depuis 2003. Elle est organisée en six semestres, chacun recouvrant six unités d'enseignement. Elle est dispensée sur le site d'Angers par une équipe pédagogique mixte, associant enseignants-chercheurs et professionnels.

Synthèse de l'évaluation

La lecture du dossier met en avant l'envergure et la solidité de l'enseignement théorique au sein de la licence mention *Arts plastiques*. L'expérimentation plastique est consistante, variée. Elle se déploie depuis la pratique de médiums dominants, majoritairement tournés vers le traitement pictural, la constitution d'objets de représentation ou de médiation.

L'équipe pédagogique s'avère être la ressource majeure de la formation tant par sa compétence que par sa coloration professionnelle. Elle réunit chercheurs, artistes, acteurs professionnels de l'art et de la culture. Articulée à une implantation locale forte - des partenariats institutionnels de qualité ouvrent un riche réseau de stages - la constitution de cette équipe confère au cursus une indéniable dimension scientifique et professionnelle. Ces vertus essentielles étayent le parcours d'étudiants se destinant indifféremment aux carrières liées à la création, à l'enseignement, à la médiation culturelle.

Néanmoins, la licence mention *Arts plastiques* semble souffrir, avec l'absence d'outils de pilotage et de perfectionnement (absence de conseil de perfectionnement en bonne et due forme, absence d'évaluation formalisée des enseignements), d'un déficit structurel pouvant nuire à la qualité de son positionnement.

En outre, la formation n'évite pas des écueils concernant la lisibilité du cursus et la conformité de certains enseignements. Annoncée comme généraliste la licence vise l'acquisition de compétences transversales et pluridisciplinaires. Les éléments manquent pour apprécier leur place dans la construction du cursus.

D'ailleurs, le dossier indique que les étudiants ont le choix de suivre l'un des huit parcours qui leur sont proposés à partir de la deuxième année de licence, mais ces huit parcours ne sont pas précisément listés (le dossier n'indique pas clairement les intitulés de ces huit parcours, seulement que certains sont des parcours « métiers » et d'autres des parcours « bi-disciplinaires »).

L'arborescence pédagogique ne laisse apparaître ni les passerelles éventuelles vers d'autres formations, ni les mutualisations pédagogiques, ni les moyens solides de remédiation permettant d'asseoir une structuration de la progressivité des enseignements. Ces dispositifs devraient contribuer à la maîtrise de son parcours par l'étudiant, à son approfondissement et ses choix d'orientations.

La place marginale de certains enseignements - l'enseignement des langues reste peu ou pas développé - est préjudiciable au développement annoncé de la formation à l'international.

Enfin, le dossier ne donne aucune visibilité sur le devenir des étudiants après la licence.

Points forts :

- Qualité de l'équipe enseignante.
- Envergure et variété de la formation théorique.
- Expérimentation et pratique artistique permettant une bonne préparation.
- Positionnement des pratiques plastiques à revendiquer pour orienter les objectifs professionnels.
- Nombreux contacts avec les structures artistiques ou patrimoniales locales.

Points faibles :

- Faible développement des relations internationales, notamment au niveau européen, et faible place des langues.
- Positionnement des parcours spécifiques à expliciter davantage (illisibilité partielle du cursus).
- Pilotage de la formation peu structuré malgré une volonté d'auto-analyse.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence d'enquête sur les enseignements.

Recommandations :

La formation possède des qualités intrinsèques liées à la pertinence et l'approfondissement des enseignements théoriques. Leur articulation avec les expérimentations plastiques, comme la nature des compétences transversales, pourrait être davantage explicitée. En ce sens, une plus grande lisibilité des cursus permettrait de mieux identifier les objectifs, les moyens de formation ainsi que les métiers visés.

La formation devrait être attentive à la valorisation des compétences acquises, aux qualifications ou capacités particulières (spécialisation ou expérience de stage) ainsi qu'à l'accompagnement de l'orientation de l'étudiant.

Un solide apprentissage des langues, l'attribution de crédits spécifiques pour valoriser les stages professionnels, l'établissement d'un véritable carnet de compétences, devraient constituer des dispositifs structurants pour accompagner l'étudiant dans son projet de formation. De même, le développement de partenariats, au niveau national comme au niveau européen contribueraient à l'insertion professionnelle de l'étudiant.

Enfin, la mise en place d'un conseil de perfectionnement, d'un système d'évaluation des enseignements, d'un travail collégial sur le fonctionnement du cursus devrait contribuer à une réflexion approfondie sur les stratégies à mettre en œuvre pour déployer une politique de formation complète.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation permet d'acquérir connaissances, méthodes et capacités de raisonnement dans les champs liés aux domaines artistiques et esthétiques.</p> <p>Le cursus conjugue l'acquisition de compétences techniques à celles de connaissances fondamentales permettant à l'étudiant d'aborder de manière critique le domaine de la création artistique.</p> <p>La dimension théorique donnée à la formation est large (esthétique, philosophie, histoire de l'art, sémiologie, analyse critique, anthropologie, méthodologie). En regard, la contribution de la pratique plastique pourrait être positionnée de manière plus évidente. Dans les faits, celle-ci représente deux des six unités d'enseignement de chaque semestre. Le parti pris de la formation repose sur une maîtrise des composantes de l'image, de la construction picturale, des dispositifs de transmission (montage, graphisme, scénographie d'exposition). Autant de pratiques tournées vers la conception d'objets de communication qui pourraient être qualifiées, à travers le traitement formel des informations et des savoirs, comme des pratiques de médiation dans le but de promouvoir, informer ou instruire. Cette affirmation de l'orientation du cursus devrait contribuer à sa lisibilité voire à son attractivité.</p> <p>On peut ainsi observer que certains médiums sont privilégiés, notamment la pratique de la peinture, l'infographie, la vidéo ou la scénographie (75% du temps de formation plastique en présentiel, soient 524 sur 624 heures de formation)</p> <p>Structurellement, les objectifs visés sont ambitieux, tournés vers une certaine autonomisation du parcours de l'étudiant. Néanmoins, l'arborescence de la formation est traitée de manière trop générique. Des huit parcours évoqués dans le dossier, aucun n'est véritablement explicité. Il en découle une absence de lisibilité des contenus, des dispositifs de choix d'orientation de l'étudiant.</p> <p>De même, l'éventail de métiers visés est annoncé de manière très générale. Ceux-ci ne sont réalistes que si les possibilités données à l'étudiant pour la maîtrise de son parcours (cohérence du choix de stage, du choix d'option, du choix d'orientation, du choix de spécialisation) se confirment.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Arts plastiques</i> s'inscrit dans le domaine de la culture et des langues. Sur le plan territorial, elle est la seule formation de ce type dans les Pays-de-la-Loire et permet donc de compléter l'offre avec les formations proposées par les universités de Rennes 2 et Paris 8.</p> <p>Elle a développé des passerelles en direction de la Licence Histoire de l'art de l'Université catholique de l'Ouest (UCO), l'UE1 (histoire générale de l'art, approches plurielles de l'art et esthétique) étant mutualisée.</p> <p>Le maillage des partenariats est centré sur la très grande proximité géographique. Si les structures sont de qualité (Musée des Beaux-arts, le Nouveau Théâtre d'Angers, le Château d'Angers), la formation semble peu s'ouvrir aux réseaux de production et de diffusion artistique « contemporaine », aux partenariats hors territoire. L'insertion professionnelle nécessiterait sans doute la mise en œuvre d'un plus grand brassage des références culturelles et artistiques par l'accès à une plus grande variété de « microcosmes » professionnels.</p> <p>Des projets transversaux sont évoqués (avec l'école d'art d'Angers notamment) sans pour autant être précisés.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les enseignants sont docteurs, professeurs agrégés, artistes, chargés de cours issus du monde professionnel. La formation présente un large panel de spécialités théoriques et plastiques. Cette complémentarité est positive pour le développement du travail universitaire et académique.</p> <p>L'équipe pédagogique est conséquente au regard du nombre d'étudiants par promotion (une quarantaine d'enseignants dont 2 maîtres de conférences, un professeur des universités et plus de 35 chargés de cours pour des promotions de 20 à 25 étudiants environ).</p>

	<p>Malgré la présence de professionnels, et au-delà d'un échantillonnage de médiums, le dossier manque d'indication concernant le développement de la pratique plastique personnelle qui requiert du temps d'élaboration en atelier, de l'expérimentation, voire une part d'auto-formation.</p> <p>A la grande spécialisation des intervenants fait écho l'émiettement ou la dispersion du fonctionnement collégial. Le dossier souligne qu'il est « difficile de se réunir, d'autant que l'inadaptation des locaux ne facilite pas la rencontre ». Les « chargés de cours restent trop extérieurs du fait de leurs interventions ponctuelles et de leur emploi du temps chargé dans d'autres universités ». « Les locaux dispersés dans l'université ne permettent pas d'optimiser les rencontres éventuelles entre enseignants. Ces derniers n'ont pas d'espace commun ».</p> <p>La responsable de formation est également responsable de chaque année, elle supervise la mise en œuvre pédagogique, les cursus et les évaluations. Au vu des éléments réunis, elle semble assurer seule le pilotage de la formation. (emplois du temps du point de vue académique, gestion des étudiants et du personnel enseignant, etc.)</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le nombre d'étudiants par promotion est assez réduit (autour de 25 étudiants en moyenne). Ce chiffre est à mettre en lien avec un certain réalisme de l'insertion professionnelle ou même la réalité de la poursuite d'étude.</p> <p>Le recrutement se fait essentiellement sur bassin géographique départemental et régional. Au-delà de ce secteur territorial, la formation manque d'attractivité. On constate une baisse régulière de 10 % à 15 % des effectifs de la licence 1 à la licence 3. (Pour exemple, la promotion 2011-2012, les effectifs décroissent de 26 à 24, puis 20 étudiants et la promotion 2012-2013, les effectifs décroissent de 24 à 18, puis 15 étudiants.)</p> <p>Le taux global de réussite en trois ans est de 75 %. En fin de licence <i>Arts plastiques</i>, les étudiants poursuivent généralement leurs études en master. Quelques indications d'orientation sont données, mais peu approfondies ni chiffrées : (IFUCOME et Rennes 2 pour l'enseignement, Rennes 2 pour la recherche et la création multimédia, Saint Etienne en édition d'art, Lille pour le management culturel et la recherche) ou une école d'art (Ecole des Beaux-arts, Ecole d'architecture, école de photographie d'Arles, Institut Louis Lumière ou Ecole Boule.)</p> <p>Le dossier ne fournit aucune information concernant l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou non.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation sont, pour tout ou partie, rattachés à différents laboratoires des universités publiques (Universités de Paris 8, Rennes 2, Bordeaux3). La responsable de diplôme est elle-même rattachée au LICIA (Langages, interactions culturelles, identités et apprentissages) et au laboratoire CERIEC (Centre d'étude et de recherche sur imaginaire, écritures et cultures, Université d'Angers).</p> <p>En deuxième année, un module d'initiation à la recherche est proposé aux étudiants ce qui forme un point positif concernant l'initiation au travail académique.</p> <p>Mais l'intégration de la recherche dans les enseignements n'est pas véritablement étudiée. Des conférences sont mentionnées sans pour autant être précisées. Les liens et partenariats avec les écoles d'art de la grande région pourraient être formalisés autour de leurs propres axes de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La pratique plastique est encadrée par des artistes (peintre, illustrateur, infographiste, scénographe, etc.) ou des professionnels sur des aspects plus techniques (montage vidéo). Cela construit une première ouverture sur le monde professionnel, notamment les domaines de la scénographie d'exposition, de l'illustration et de l'édition, de l'infographie artistique et du multimédia, du secteur culturel et de l'enseignement.</p>

	<p>Une semaine dite « semaine professionnelle » est organisée chaque année pour donner l'opportunité aux étudiants de construire et d'affiner leur projet personnel et professionnel au travers de diverses activités (ateliers, tables rondes, conférences de découverte des métiers et du monde professionnel).</p> <p>Les étudiants sont formés aux dispositifs et outils d'insertion professionnelle : carnet d'expérience, portfolio, semaine professionnelle.</p> <p>Les métiers envisagés à l'issue de cette formation comprennent la recherche (si les études se poursuivent jusqu'en doctorat), l'information et la documentation, le journalisme et la critique d'art, les métiers de la culture (édition, médiation, spectacle vivant, cinéma, théâtre), les arts et communication visuels. Les enseignements commencent à préparer à ces activités pratiquées également par de nombreux enseignants.</p>
Place des projets et stages	<p>Des stages courts (une à deux semaines) sont inscrits dans la formation et font l'objet de rapports de stage. Ils sont mentionnés aux semestres 4 et 6 dans les tableaux d'unité d'enseignement, mais ne font pas l'objet d'attribution de crédits.</p> <p>Des projets sont réalisés avec les structures culturelles locales comme des installations au Musée de Beaux-Arts, des expositions au nouveau théâtre d'Angers. On ne sait rien sur l'évaluation de ces réalisations.</p> <p>Les stages semblent essentiellement se dérouler en milieu institutionnel (peu auprès d'artistes ou de professionnels). Si la formation enclenche ce dispositif, le nombre de partenaires pourrait donc être développé afin de démultiplier l'offre de stage, en adéquation avec le parcours individuel et le projet de chaque étudiant.</p>
Place de l'international	<p>La formation offre la possibilité à l'étudiant de partir un semestre dans l'une des universités partenaires de l'établissement (neuf universités partenaires). Cependant le projet de mobilité internationale semble parfois mis en échec, faute de validation du TOEFL.</p> <p>En fait, la place des langues dans la formation est soumise à plusieurs interrogations.</p> <p>Elle apparaît dans la maquette pédagogique (une unité d'enseignement valorisée par 5 crédits), mais on comprend que les 45 heures de TD (travaux dirigés) sont partagées avec l'informatique C2i et la méthodologie du travail universitaire. Cela rend difficilement appréciable le temps réellement consacré au travail des langues. Par ailleurs, aucun professeur de langues n'apparaît dans le tableau récapitulatif des enseignants intervenant dans la formation.</p> <p>La licence ne remplit pas les critères indiqués par le cadre national des formations pour l'enseignement de langues vivantes. Ce point devrait faire l'objet d'une attention toute particulière afin de remédier à cette quasi-absence d'enseignement des langues dans le cursus, qui est actuellement un frein certain à la mobilité des étudiants.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La licence est identifiée dans le système admission post-bac. Des recrutements en admission parallèle sont possibles en Licence 1 (pour les étudiants arrivant d'autres formations), en Licence 2 et en Licence 3, après examens par la commission de validation.</p> <p>Une pédagogie attentive à l'intégration des étudiants est mise en œuvre notamment en première année ; un tutorat méthodologique est assuré par des enseignants chercheurs, par le biais d'enseignements de remédiation, et ce dès la première semaine de rentrée. (organisation, prise de note et gestion du travail personnel.)</p> <p>Il est toutefois souligné dans le dossier que la prise en compte des disparités de niveau en Licence 1 reste encore insuffisante (protocoles de remédiation en projet, développement de la communication orale).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est dispensé en temps présentiel et donne plutôt un avantage aux travaux dirigés. (Environ 70 % de l'enseignement).</p> <p>L'usage du numérique est très développé. De par la spécificité de la formation (infographie, vidéo) le recours aux outils numériques est naturellement et largement sollicité dans le cursus. (montage, graphisme, édition).</p>

	<p>Par ailleurs, l'enregistrement vidéo apparaît comme un véritable adjuvant pédagogique. C'est un outil qui permet à l'étudiant de s'autoévaluer de manière efficace (verbalisation et explicitation du processus de travail), puis de garder des traces des réalisations et des processus de création mis en œuvre.</p> <p>Les étudiants ont accès à plusieurs salles informatiques, dont le centre audio-visuel de l'UCO permettant à chacun de se concentrer sur son projet personnel. Les enseignants disposent de dispositifs dédiés (plateforme Chamilo par exemple, utilisation de Wikis, travail sur des documents numériques, etc.). Les étudiants inscrits en première année de Licence doivent également valider le certificat informatique et internet (C2i niveau 1)</p> <p>Des dispositifs sont prévus pour les étudiants en situation de handicap, avec une personne identifiée qui peut les aider et leur permettre, notamment pendant les examens ou contrôles, d'obtenir des aménagements identifiés.</p> <p>L'enseignement en non présentiel est pour le moment irréalisable en licence, tout comme l'accueil de publics salariés, en formation continue ou en apprentissage. Seul l'accueil de publics en validation des acquis de l'expérience est possible (2 VAE en 2015).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>En L1, l'évaluation est constituée exclusivement par le contrôle continu tandis qu'un examen final sanctionne les années de L2 et L3. Aucune mention d'une session de rattrapage n'est faite dans le dossier présenté.</p> <p>Le jury de validation se réunit en fin d'année, une fois par session, et examine les procès-verbaux des trois années de formation. Le jury est réuni par le rectorat de Nantes (jury rectoral) ; son président est maître de conférences à l'Université de Paris 8, et constitue un jury composé d'enseignants de haut niveau (enseignants-chercheurs, docteurs, professeurs agrégés, professionnels).</p> <p>Les évaluations sont conformes à des évaluations classiques (dossiers, écrits ou oraux dans la plupart des cas), avec des évaluations à l'enseignement (et non pas à l'unité d'enseignement). Curieusement, aucune indication n'est donnée sur la spécificité d'une évaluation du projet artistique. (réalisations, accrochages, progression de l'expérimentation, méthodes).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le supplément au diplôme n'a pas été fourni.</p> <p>La systématisation du carnet de compétences (qui n'est manifestement pas toujours délivré) permettrait à chaque étudiant de consigner son parcours de manière structurante, (non pas d'accumuler et de valider les enseignements majeurs ou mineurs les uns à la suite des autres). Cet outil permettrait d'inscrire la formation de chaque étudiant dans un mouvement d'ensemble cohérent, articulant les choix de parcours avec ceux des stages ou de la mobilité, lui permettant d'élaborer un projet personnel (PPE) complet.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Si la formation, telle qu'elle semble l'annoncer, systématise son suivi de l'insertion professionnelle via l'observatoire de la vie étudiante et de l'établissement ; elle ne produit malheureusement aucune donnée chiffrée permettant de vérifier les objectifs d'insertion professionnelle des jeunes diplômés et la réalité de celle-ci.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement de la formation se confond ici avec le conseil de licence. Celui-ci est constitué par la responsable de diplôme (également responsable de chacune des années de formation), et des enseignants. L'absence de professionnels est regrettée. Le travail de ce conseil de licence est alimenté par un Conseil de la vie étudiante, qui réunit les délégués de toutes les licences de l'université.</p> <p>Le processus d'auto-évaluation est peu évoqué, en remarquant qu'il n'est pas harmonisé entre les différents enseignants ce qui rend les données peu exploitables. Ce processus devrait être développé.</p> <p>Un conseil de perfectionnement en bonne et due forme, composé d'enseignants, mais aussi d'étudiants et de professionnels extérieurs, devrait être également mis en place afin de consolider la réflexion sur les enjeux, contenus et structuration de la formation. Cela permettrait de nourrir un dialogue constructif sur les stratégies adaptées pour contribuer à l'identification et le développement de cette filière éminemment spécifique.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de Facultés Libres de l'Ouest-UCO

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, Lettres et Langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Licence Culture et langue Mention Arts plastiques
Responsable de la formation	Anne VINCENT

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	La synthèse est très pertinente et ouvre sur des perspectives constructives.

Points forts	
Observations	Le travail effectué avec les enseignants des universités publics, les enseignants des lycées dispensant l'enseignement de spécialité, les professionnels de l'art et les partenaires locaux est fructueux. Il nécessite d'être sans cesse remis en question et amélioré afin d'être toujours ancré dans l'actualité artistique et scientifique et d'atteindre les objectifs privilégiés.

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des relations internationales / place des langues. L'offre à l'international (plus de 16 universités partenaires) est importante et il est regrettable, en effet, que pour le moment peu d'étudiants en profitent. Des cours spécifiques de préparation aux certifications linguistiques (TOEFL et Cervantes) ont été mises en place cette année universitaire 2015-2016 afin d'aider les étudiants de L2 qui souhaitent partir en échange Erasmus. Les étudiants de L1 sont désormais sensibilisés à la question. Le cours de langue (LV1) anglais, espagnol ou allemand (18h par semestre) est absolument obligatoire et non facultatif. Chaque étudiant en bénéficie. Dans la future maquette, les cours de langue en LV1 seront intégrés dans l'UE1 de Majeure et également obligatoires. La LV2 sera rattachée à l'UE fondamentale UE6. Des rencontres amicales et culturelles sont organisées avec les étudiants étrangers nombreux sur le campus. Les étudiants en Licence d'arts plastiques (en L1 et en L2) côtoient très régulièrement dans leurs cours des étudiants issus de programmes d'échange, qui passent un ou deux semestres à l'université. Leur présence et le partage des compétences sont appréciés tant par les étudiants que par les enseignants. Le suivi par un responsable des étudiants Erasmus permet de développer harmonieusement les relations internationales depuis l'année 2015-2016. ▪ Les parcours spécifiques L'étudiant peut choisir selon son projet d'études et son orientation professionnelle un des parcours spécifiques. On distingue les parcours bi-disciplinaires des parcours de métiers. Les

parcours spécifiques sont mutualisés avec d'autres mentions de licence (Licences Histoire de l'art, de Musicologie, de Lettres et d'Histoire).

Les parcours bi-disciplinaires visent à l'obtention d'un double cursus (deux licences en 4 ans) et de compétences croisées permettant d'intégrer un plus grand nombre de masters avec de meilleures chances de réussite.

Le parcours « Histoire de l'art » permet d'acquérir un socle de connaissances en Histoire générale de l'art par l'étude des différentes périodes artistiques, des origines antiques aux pratiques contemporaines. En outre, les thématiques et problématiques retenues, associées à des enseignements d'esthétique, permettent d'envisager les axes majeurs de la réflexion et de la création artistique contemporaine.

Le parcours musicologie est destiné à développer les compétences des étudiants autour des musiques actuelles (musiques amplifiées sur scène) et de l'illustration sonore sous toutes ses formes (bande son d'un film, documentaire, livre, bruitages, musique d'ambiance, etc.).

D'autres parcours sont suivis par nos étudiants :

Parcours Arts du spectacle

Le Parcours Arts du spectacle permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales en Histoire du théâtre, de la danse et du cinéma. Par une fréquentation encouragée et accompagnée des salles de spectacle de la ville d'Angers, les étudiants sont confrontés au spectacle vivant afin de mettre en pratique leurs connaissances et acquérir une attitude critique face à leur matière d'étude.

Parcours Lettres modernes

Le Parcours Lettres Modernes vise à l'obtention d'une culture littéraire, fondée sur la lecture d'œuvres envisagées selon des axes d'analyse combinés : poétique et stylistique, historique et artistique. Le Parcours a pour objectif de traiter les différentes problématiques de Genre, de Mouvement littéraire en Littérature française et en Littérature générale et comparée.

Parcours Langue étrangère

Le Parcours Langue étrangère vise à l'acquisition d'une maîtrise des codes écrits et oraux d'une langue étrangère (allemand, anglais, espagnol), d'un socle de connaissances en Histoire de la Civilisation, des institutions, de la Littérature du pays de la langue étrangère choisie. L'étudiant peut aussi orienter sa formation dans le domaine du F.L.E.

Parcours Sciences religieuses et Théologie

Le Parcours Sciences religieuses et Théologie invite l'étudiant à aborder les grandes questions humaines et à s'interroger sur le sens de la vie à travers l'étude de la Bible, de la Tradition chrétienne, de la philosophie, de l'éthique. Comprendre le monde et ses grands idéaux, découvrir et approfondir la cohérence de la foi.

En fonction de leur projet professionnel, les étudiants choisissent un parcours parmi **les parcours de métiers** :

Métiers de l'Enseignement

Le Parcours Métiers de l'Enseignement permet d'acquérir une culture générale élargie et une formation pré-professionnelle, en associant des enseignements disciplinaires connexes à la discipline de la mention, des enseignements de didactique générale et disciplinaire ainsi que des stages. Il permet, selon les enseignements choisis, de préparer le métier de professeur des écoles, et prépare l'étudiant à l'intégration d'un master enseignement.

Métiers de la Gestion de l'Information et du Document

Le Parcours Métiers de la gestion de l'information et du document propose d'étudier la place de l'information dans la société. Il permet également d'être sensibilisé aux pratiques professionnelles et d'acquérir des compétences (techniques et théoriques) dans l'organisation et la gestion de l'information aussi bien dans une bibliothèque ou un service de documentation (entreprise, collectivité, association).

Métiers de l'Image

Le parcours Métiers de l'image permet d'étudier les différentes pratiques de traitement de l'image en utilisant différents outils (photographie, vidéo, infographie, cinéma, scénographie) tout en veillant à s'interroger sur l'articulation de la théorie et de la pratique. Les cours techniques sont associés à des enseignements critiques concernant l'esthétique et l'histoire des différents médias.

Métiers du secteur culturel

Le Parcours Métiers du Secteur culturel permet d'acquérir un socle de connaissances sur les arts, institutions culturelles, leur histoire – française et européenne -, en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions complexes de « Patrimoine », « Médiation culturelle ». Il vise en outre à familiariser l'étudiant aux divers champs professionnels liés au secteur culturel et aux voies d'accès à ces différents métiers.

Métiers des Sciences politiques

Le Parcours « Sciences politiques » permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales sur le politique, son histoire et ses mécanismes, ses liens avec des disciplines connexes afin de mettre en œuvre des outils d'analyse du monde contemporain et de former des repères intellectuels dans un monde mouvant. Il permet, notamment, de préparer son orientation pour présenter les concours d'entrée aux écoles de journalisme ou d'intégrer éventuellement, sur présentation d'épreuves d'admission et d'un dossier, un master de sciences politiques, sous réserve d'un niveau satisfaisant, voire excellent, dans les enseignements suivis au sein du parcours.

Métiers de la communication

Le Parcours Métiers de la communication vise une familiarisation avec la théorie de la communication et les pratiques des différents médias ainsi que l'apprentissage des techniques permettant de créer des supports de communication (presse, radio, TV) pour diffuser, auprès de différents publics, savoirs et productions

▪ **Pilotage de la formation**

La Licence d'arts plastiques est pilotée par un responsable de diplôme et de formation, garant du respect de la maquette. Il doit assurer le bon déroulement de l'année universitaire de la promotion dont il est responsable. Il est l'interface principale entre les étudiants, les enseignants et l'assistantat de formation.

Les tâches administratives sont les mêmes suivant le niveau, l'année ou la filière concernés. Il doit assurer l'animation et l'orientation de la formation et il participe au choix des intervenants et à la confection des horaires, ainsi qu'à la gestion des absences ponctuelles (maladie, déplacement, etc.) ou définitives d'enseignants pour trouver des remplaçants

Il participe à la mise en œuvre de la politique internationale du Collège et de la Faculté, par le prisme de la formation et contribue à l'élaboration des maquettes de la formation qu'il pilote, lors des nouveaux plans. Il participe aux Conseils, Réunions et Sessions statutaires et construit les emplois du temps (en lien avec les Assistantes de Formation).

Le responsable de formation est l'**interface privilégiée de tous les enseignants** de la formation en centralisant les informations à propos de leurs disponibilités, leurs besoins en salle et les éventuelles modifications à apporter sur les emplois du temps. Il les accompagne tout au long de l'année pour les questions matérielles, administratives et pédagogiques. Etant enseignant chercheur, il enseigne et construit des cours en collaboration étroite avec ses collègues ; il monte des projets communs en partenariat avec des structures culturelles locales (Le quai, le château, le musée des Beaux-arts, l'École des Beaux-arts notamment). Des séances de travail sont organisées régulièrement en fonction des projets et des intervenants. Deux réunions plus générales sont organisées en décembre et en juin afin de faire le point et envisager les perspectives et les améliorations possibles. En effet, il les fait participer activement à la formation et à son perfectionnement.

Il propose aux **étudiants** des permanences hebdomadaires fixées en fonction de l'emploi du temps de la promotion concernée, y compris après les résultats d'examens. Il communique également constamment avec eux par le biais des adresses mail pour récolter leurs choix d'options, suivre leurs projets et leurs démarches (orientation, projet professionnel, etc.) et effectuer avec eux des bilans réguliers et être à leur écoute de façon constante. Les délégués sont consultés régulièrement pour faire le point sur les enseignements et les problèmes qui pourraient survenir. Un dialogue constant et une intervention rapide sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la promotion sur les trois années de Licence.

▪ **Conseil de perfectionnement**

Lors des **réunions bi-annuelles avec les enseignants**, nous abordons les questions pédagogiques, matérielles et structurelles. Des questions importantes émergent également lors des oraux constitués par plusieurs enseignants (notamment pour l'évaluation des projets de filière). Ces points sont ensuite discutés avec les étudiants et le Vice-Recteur concerné par la mise en place de nouveaux dispositifs.

La réactivité au niveau de la direction de la faculté est particulièrement effective et les étudiants apprécient le retour rapide à leurs demandes et suggestions. Le **président de jury**, Maître de conférences à Paris 8, est informé et régulièrement consulté sur la mise en œuvre de la maquette, les projets et l'évolution de la formation. Une réunion est organisée, avec certains enseignants, lors de sa venue en juin pour la tenue du jury.

Le dispositif déjà en œuvre sera amélioré en 2016-2017 par l'organisation d'un conseil de perfectionnement.

L'**auto-évaluation de la formation** sera systématique et prendra appui sur un document constitué d'un questionnaire (suivi d'une partie d'expression libre) sur les contenus et les

	<p>dispositifs pédagogiques de chaque cours, à l'adresse des étudiants chaque fin de semestre. Un retour sera fait à l'enseignant concerné.</p> <p>Le conseil sera ouvert à d'autres interlocuteurs afin d'échanger sur les pratiques et les démarches de manière plus exigeante. Dans la mesure de leur disponibilité, des professionnels de l'art extérieurs à la Licence, les responsables du pôle Arts (Histoire de l'art et musicologie) avec qui le travail est déjà conséquent, seront invités, ainsi que les Vice-recteurs de la faculté des Humanités, afin de travailler ensemble avec l'équipe pédagogique plasticienne. Un temps d'information, de consultation et de discussion sera ensuite organisé avec les étudiants intéressés et les délégués.</p>
--	---

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	<p>Les métiers visés sont en lien avec les différents axes de la formation.</p> <p>Nous allons renforcer en 2016-2017 la collaboration avec la faculté d'Education (UCO) afin de mieux faire connaître le métier d'enseignant aux étudiants. Nos cours de pratique dans l'UE2 (Pratiques analytiques) préparent les étudiants aux questions traitées lors des préparations aux concours d'enseignement (CAPES et Agrégation). D'anciens étudiants, désormais enseignants en arts plastiques, viendront avec le responsable du Master Enseignement, rencontrer les étudiants et partager leur expérience. Nous ouvrirons certains cours et ateliers aux étudiants de Master et les inviterons à voir et à participer aux expositions artistiques de l'année.</p> <p>Des visites d'entreprises en communication graphique, scénographie et édition seront plus systématiques afin de relier l'apprentissage au monde du travail. Déjà les stages (pouvant aller jusqu'à deux mois sur la période estivale) en L1, de trois semaines en L2 et L3, engagent les étudiants dans des expériences constructives et leur permettent d'affiner progressivement leurs choix d'orientation. Ils sont conseillés et suivis par leurs enseignants qui conjuguent le plus souvent le métier d'enseignant avec celui d'artiste ou de professionnel des arts.</p>

Environnement de la formation	
Observations	<p>La très grande proximité géographique des partenariats est effective et nécessaire tant pour les perspectives professionnelles des étudiants que pour la faisabilité des projets qui sont d'une certaine envergure.</p> <p>Cette année, le projet transversal de L3 encadré par l'artiste Gilles Bruni, avec l'Ecole des Beaux-arts d'Angers a eu pour résultat l'exposition in situ au château d'Angers <i>Faire paysage</i> (avril-juin 2016). Le travail dans un lieu géré par les Monuments Historiques et la sélection ont été difficiles, mais cela a contribué à faire prendre conscience aux étudiants des réalités de terrain du monde artistique. La collaboration avec les enseignants de l'ESBA a été très fructueuse tant au niveau pédagogique qu'artistique.</p> <p>Nous allons en 2016-2017, développer le travail avec les galeries d'art sur Paris et avec le Fond Régional d'Art Contemporain à Carquefou, en lien avec le cours qui se crée sur le paysage de l'art contemporain et la mondialisation.</p> <p>Dans le cadre de l'UE6 (et de l'axe « Engagement personnel »), nous avons initié un projet de cours d'arts plastiques en direction d'enfants défavorisés socialement dans une cité d'Angers. Trois étudiantes se sont engagées dans le projet et leur travail a été évalué très positivement tant par les habitants de la cité que par le coordinateur de projets de l'UCO. L'atelier se poursuivra en veillant à ce que l'équipe se renouvelle et que la dynamique artistique soit maintenue (expositions, partage d'expériences, partenariats).</p>

Equipe pédagogique

Observations	<p>Le développement de la pratique personnelle chez les étudiants est une question centrale. Les espaces d'atelier leur sont ouverts hors des temps de cours et le partenariat avec l'ESBA permet aux étudiants volontaires d'aller dans leurs ateliers de gravure et de sérigraphie. Le Centre audiovisuel de l'UCO est à leur disposition également. Les conditions matérielles répondent aux besoins d'un étudiant désireux de s'investir en dehors des temps de cours.</p> <p>En 2016-2017, est mis en place le concept « Expo d'un jour » : chaque étudiant devra exposer un travail plastique sur une journée, dans un lieu de son choix dans l'enceinte de l'université. L'installation se fera à 8 heures, en accord avec le Doyen et le service de l'intendance, pour être décroché à 19h. Entre temps, des animations s'y succéderont (exposés, repas, musique) afin d'attirer les étudiants et personnel de l'université pour échanger et avoir un retour constructif sur le dispositif.</p>
--------------	---

Place de la recherche

Observations	Les étudiants sont invités à suivre un nouveau concept de conférences mettant en valeur la recherche des enseignants chercheurs de l'université : « 19 mn chrono » initié par le LICIA où un chercheur a 19 minutes pour répondre à une question fondamentale de sa recherche, de manière claire et accessible.
--------------	---

Place de la professionnalisation

Observations	
--------------	--

Place des projets et stages

Observations	Les projets réalisés avec les structures culturelles locales sont évalués dans le cadre du cours concerné, mais le jury est exceptionnellement constitué de l'enseignant, du Responsable de filière, et d'une personne extérieure (un artiste ou, comme pour le projet « Abysses » au NTA, un professeur en biologie).
--------------	--

Place de l'international

Observations	Observations faites dans la partie « Points faibles »
--------------	---

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	Les enseignants ont conscience de plus en plus des disparités de niveau en Licence 1. En 2016-2017, les cours de pratique de S1 seront axés sur les savoirs techniques fondamentaux pour ensuite affiner en direction de pratiques plus singulières et spécialisées. La Faculté des Humanités a répondu favorablement à la demande de moyens matériels pour des ateliers spécifiques permettant de travailler la terre, la peinture et l'empreinte
--------------	--

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	
--------------	--

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	Le supplément au diplôme, délivré lors de l'obtention de la Licence, est en effet encore vague et mériterait d'être davantage explicité. Le carnet de compétences est en cours de réflexion avec le service de l'université concerné.
--------------	---

Suivi des diplômés

Observations	<p>Jusqu' alors, répertorier les destinations et les choix professionnels de chaque étudiant en fin de cursus, n'a pas été systématique. Les retours ont été nombreux mais insuffisants pour établir des statistiques fiables. Un service de l'université est chargé de cette charge et le travail est en cours.</p> <p>Dès la rentrée prochaine, un réseau d'anciens étudiants sera mis en place.</p> <p>Cette fin d'année 2015-2016, chaque étudiant informe le responsable de formation de son choix d'orientation avec ses coordonnées personnelles afin d'être rejoint postérieurement pour venir parler de sa formation aux étudiants de Licence, et bien sûr, pour nous informer de la réalité de son insertion professionnelle.</p>
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	Observations faites dans la partie « Points faibles »
--------------	---

Observations générales

Dominique Vermersch

Recteur de l'UCO

